



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 14 / 02 / 2023

Dossier complet le : 15 / 02 / 2023

N° d'enregistrement : F.974.12.P.00435

1 Intitulé du projet

Modification des conditions d'exploitation d'une installation classée au titre de la rubrique 1510 , exploitée par la SODEXPRO sur la commune du Port .

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

SODEXPRO

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

3 8 9 9 2 9 9 9 3 0 0 0 2 7

SAS

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

CAILLE

François

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). a) Autres installations classées pour la protection de l'environnement	Le projet est concerné par les rubriques ICPE suivantes : Entrepôts : 1510-2a (Autorisation) ; Atelier de charge : 2925-1 (déclaration) ; Préparation ou conservation de produits alimentaires d'origine animale : 2221 (Déclaration soumise à contrôle).

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Actuellement, la société SODEXPRO possède plusieurs entrepôts de stockage de produits de grande distribution sur la commune du Port. Cette installation est autorisée par l'arrêté préfectoral n°06-1467/SG/DRCTCV.

SODEXPRO souhaite agrandir son installation en mettant en place deux nouveaux bâtiments :

- Un nouvel entrepôt de stockage « sec » B9
- Un nouvel entrepôt de stockage réfrigéré B8, avec cellule de froid positif, cellule de froid négatif, laboratoire de découpe, local de charge et locaux sociaux.

De plus, un couloir froid va être mis en place, un espace bureaux/vestiaire/sanitaire va être réaménagé dans le bâtiment B5 et le bâtiment B3 qui abrite des bureaux et un local de charge, va être supprimé.

Un local de charge, déjà prévu dans un précédent PAC, va également être mis en place dans le cadre de cette modification des modalités d'exploitation de l'installation. Le local de charge dans le B7 sera supprimé et remplacé par celui dans le B8.

Le volume d'entrepôt supplémentaire sera d'environ 62 400 m³.

4.2 Objectifs du projet

L'ajout de nouveaux entrepôts et autres locaux (sociaux, locaux de charge, laboratoire de découpe) va permettre :

- d'optimiser la gestion de l'installation avec une meilleure répartition des locaux de charge et sociaux dans les bâtiments,
- d'augmenter la capacité de stockage du site donc son activité,
- de se diversifier en ajoutant la possibilité de découper et reconditionner des produits de boucherie, de charcuterie et du fromage.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux dureront 18 mois et sont divisés en deux tranches:

- Tranche 1 : le local de charge LC4, à proximité du des bâtiments B4 et B5 sera mis en place. Les locaux sociaux dans le bâtiment B5 seront réaménagés et complétés. Le bâtiment B3 va ensuite être démolit. Le bâtiment B8 réfrigéré va être mis en place avec une cellule de froid positif, une cellule de froid négatif, un local de charge (LC8) , des locaux sociaux, un laboratoire de découpe et une zone de dépotage couverte. Le local de charge dans le B7 va être supprimé.
- Tranche 2 : le bâtiment B9 va être construit (entrepôt "sec"). Des zones de stockage de palettes et de containers seront aménagées de part et d'autre de ce nouveau bâtiment.

Tout les nouveaux bâtiments auront des murs et portes REI 120. Les toitures serotn Broof(t3).

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Durant l'exploitation de l'installation modifiée, les principaux changements seront liés au trafic des marchandises. Le bâtiment B9 sera indépendant et possédera ses propres entrées/sorties.

Le bâtiment B8 sera relié au bâtiment réfrigéré existant (B7). Les marchandises "froides" arriveront par la zone de dépotage, seront réparties en le B8 et le B7 et seront expédiées via le nouveau couloir froid.

Le trafic de camions sera augmenté d'un rotation quotidienne.

Des centrales photovoltaïques vont être ajoutées sur les toits des nouveaux bâtiments.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Arrêté préfectoral d'autorisation n°06-1467/SG/DRCTCV le 4 avril 2006,

- Demande de permis de construire (déposée).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface totale du périmètre classé	42 116 m ²
Surface des bâtiments existants	19 016 m ²
Surface totale des nouveaux bâtiments	5795 m ²
Volume total des cellules de stockage existantes	120 000 m ³
Volume total des nouvelles cellule de stockage	62 400 m ³

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 10 Voie : avenue Théodore Drouhet

Lieu-dit : _____

Localité : Le Port

Code postal : 9 7 4 2 0 BP : _____ Cedex : _____

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 5 5 ° 1 9 , 0 5 " E Lat. : 2 0 ° 5 6 , 5 5 " S

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Point de d'arrivée : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Plan local d'urbanisme : zone Ue

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

L'installation de la SODEXPRO est autorisée depuis le 4 avril 2006 par l'arrêté préfectoral d'autorisation n° 06-1467/SG/DRCTCV. Cet arrêté a fait suite à une demande d'autorisation environnementale comportant une étude d'impact.

Le projet consiste en une extension de l'activité via une augmentation des volumes de stockages (création de nouveaux entrepôts). Il n'y a pas de changement de classement de la rubrique 1510, ni de la rubrique 2920 mais il y a un ajout de la rubrique 2221. L'installation n'est pas concernée par la rubrique 4735 et ne le sera pas.

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est localisée à environ 1,4 kilomètres de l'Océan Indien, sur une commune littorale et n'est pas concerné par les espaces remarquables du littoral.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement tel que prévu par le décret n° 2006-361 du 24 mars 2006. Le PPBE a été approuvé par le Conseil Départemental de la Réunion le 22/06/2022, puis transmis, dans le cadre de la procédure, au Préfet de la Réunion. le projet est à proximité de la route nationale 1.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPR relatif aux inondations et mouvements de terrain de la commune du Port : la parcelle du projet est concernée par un risque d'inondation nul et un risque de mouvement de terrain faible à modéré. Aucune prescription particulière ne s'applique au site.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Approuvé par arrêté préfectoral n°401 du 26 mars 2012.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est situé au niveau de l'aquifère présente dans les formations volcaniques et volcano-sédimentaires du littoral de l'étang Saint-Paul -Plaine des Galets (FRLG112).
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité ?	Ouï	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Ouï	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site utilise de l'eau potable pour ses locaux sociaux et éventuellement les opérations de nettoyage des sols des bâtiments. Pas d'eau de process.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le prélèvement d'eau potable aura un impact très faible eu niveau de la ressource en eau. Le volume prélevé augmentera sensiblement avec le projet (nouveaux locaux sociaux et surfaces de sol à nettoyer) mais cela reste négligeable.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La mise en place de nouveaux bâtiments nécessitera le creusement de fondations. Les matériaux seront envoyés vers les filières adaptées afin d'être valorisés.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site n'utilise que très peu d'eau (locaux sociaux et nettoyage des sols). L'installation est reliée au réseau d'AEP et d'assainissement du Port. L'installation projetée est donc en adéquation avec les ressources disponibles et les équipements.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est déjà imperméabilisé, avec des zones de végétation. Une zone non étanche d'environ 500 m ² d'herbe sera supprimée pour la mise en place du bâtiment B9. La végétation du site étant artificielle, et celui-ci se situant sur une ZAC, il n'y a pas d'enjeu important pour la faune ou la flore. L'exploitation du site tient compte des enjeux environnementaux locaux et notamment vis-à-vis de l'avifaune marine. Les travaux de construction n'auront pas lieu de nuit et l'éclairage extérieur sera adapté, pendant l'exploitation de nuit.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le PLU classe a zone comme un espace urbanisé à vocation industrielle. Il n'y a pas de consommation d'espace naturel, agricole, forestier ou maritime.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le zonage du PPRT du Port ne concerne pas le site du projet.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné par un risque d'inondation, de submersion marine ou d'érosion relatif au recul du trait de cote. La zone est classée en risque faible mouvement de terrain. Le risque cyclonique est présent comme partout ailleurs sur l'île de la Réunion.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La phase travaux peut engendrer des émissions de poussières et sonores. Durant l'exploitation, une rotation de camion supplémentaire par jour sera observée. Le risque sanitaire est donc négligeable.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'Impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'installation engendre 7 rotations de camion quotidiennes. Après mise en place du projet, ce chiffre passera à 8 rotations.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le trafic des camions, et le fonctionnement des bâtiments réfrigérés peut être source de bruit. Le suivi acoustique actuel du site ne montre pas de dépassement des valeurs seuils de bruit.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Installation située dans une ZAC, à proximité de la RN.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site fonctionnant de nuit (démarrage à 4h), son fonctionnement engendre des émissions lumineuses. Celles-ci sont adaptées en raison de l'avifaune marine.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Émissions lumineuses des entreprises alentours.
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eaux domestiques (sanitaires) et eaux pluviales (ruissellement)
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eaux pluviales : réseau d'eau pluviales du Port Eaux domestiques : réseau d'assainissement du Port

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'engendre aucun effluent en dehors des boues issues du séparateur d'hydrocarbures au niveau de la plateforme de ravitaillement de GNR (Peu utilisée car les engins sont électriques maintenant). Cet équipement est entretenu régulièrement par une société agréée.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En dehors des déchets industriels banals issus des bureaux, de la logistique (palette, carton, plastique et des boues du séparateur d'hydrocarbures), l'installation n'engendrera aucun déchets. Ces déchets seront triés puis évacués vers les filières adaptées pour leur recyclage ou valorisation lorsque cela est possible.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'impact paysager du projet reste modéré : il est situé dans une ZAC, une zone industrielle, et malgré leurs hauteurs, les bâtiments sont étudiés afin de s'intégrer au mieux dans leur environnement.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'usage des sols n'est pas modifié.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Des effets cumulés entre d'autres projets et celui de la SODEXPRO sont susceptibles d'être observés et concernent principalement le trafic routier. Cependant, ces effets restent relativement faibles car le projet de la SODEXPRO n'entraîne qu'une seule rotation quotidienne supplémentaire et les axes routiers sont en capacité à supporter cette augmentation (RN1). De plus, des mesures sont mises en place (entretien régulier des camions, limites de vitesses). Les effets cumulés au regard du paysage seront négligeable car aucun projet n'est mitoyen du site SODEXPRO et des mesures paysagères sont mises en place au niveau des nouveaux bâtiments.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

L'annexe 7 accompagnant ce Cerfa analyse :

- la compatibilité du projet avec les documents d'urbanismes, plans, programmes et schémas,
 - les contraintes et servitudes s'appliquant au site,
 - les enjeux et incidences environnementales du projet,
 - les enjeux et incidences du projet sur la santé humaine.
-

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

L'installation étant en fonctionnement, le projet d'ajout de bâtiments et de modification des conditions d'exploitation, ne va pas augmenter significativement les incidences actuellement observées.

Une première analyse des enjeux environnementaux et sanitaires du projet, ainsi qu'une description des mesures envisagées pour éviter et/ou réduire les impacts a été réalisée et est annexée à cette demande (Annexe 7).

Les principaux enjeux environnementaux et sanitaires ont été pris en compte dans l'élaboration du projet :

- gestion des eaux pluviales du site et des eaux d'extinction,
 - insertion des nouveaux bâtiments dans le paysage,
 - absence d'augmentation du volume de produits dangereux sur site (ammoniac, GNR, ...),
 - gestion des émissions atmosphériques et de bruit avec l'ajout d'une seule rotation de camion.
-

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La première analyse des enjeux environnementaux et sanitaires du projet a permis de démontrer qu'après mise en place des mesures envisagées pour éviter et/ou réduire les impacts, l'installation ne présentera aucun effet négatif significatif, d'autant plus que l'installation est actuellement en exploitation. Des études spécifiques ont été réalisées lors de la demande d'autorisation d'exploiter de 2003 (étude paysagère, étude hydraulique, etc.). Les mesures mises en place dans le cadre du projet initial permettent aussi de limiter les impacts de la modification des conditions d'exploitation au regard des expertises et de l'étude d'impact déjà réalisées. Par ailleurs, du point de vue environnemental et des risques naturels, il est nécessaire de rappeler que le site n'intercepte aucun zonage réglementaire ou périmètre à statut et qu'il est existant et situé dans une zone industrielle. Nous estimons donc que ce projet peut être dispensé d'une évaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe 7 : Analyse des enjeux environnementaux et sanitaires et mesures ERC envisagées pour le projet de modification des conditions d'exploitation de l'installation SODEXPRO au Port .	<input checked="" type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

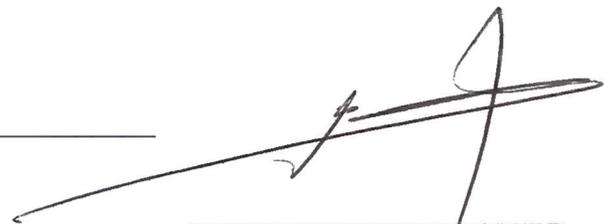
Nom CAILLÉ

Prénom François

Qualité du signataire Président

A Le Port

Fait le 13/02/2023



Signature du (des) demandeur(s)

SODEXPRO
SAS au capital de 3 000 000 €
RCS St-Denis B 387 229 993
10, Avenue Théodore Drouhet
97420 LE PORT
☎ : 0262 42 53 53 - 📠 : 0262 43 16 48

